



4 Yonne

Un emploi essentiellement agricole

Le vignoble de l'Yonne est en expansion depuis 10 ans. Aux 682 exploitations viticoles sont associées 87 établissements d'autres secteurs pour constituer la filière viti-vinicole du département. Elle emploie près de 2500 salariés, soit 2 % de l'ensemble des salariés du département. Les salariés de la filière travaillent très majoritairement dans les activités agricoles. Les exploitants agricoles sont en moyenne les plus jeunes du bassin. L'avenir des exploitations pour les plus âgés est mieux établi qu'ailleurs.

8 225 ha de vignes (15,6 % du bassin)

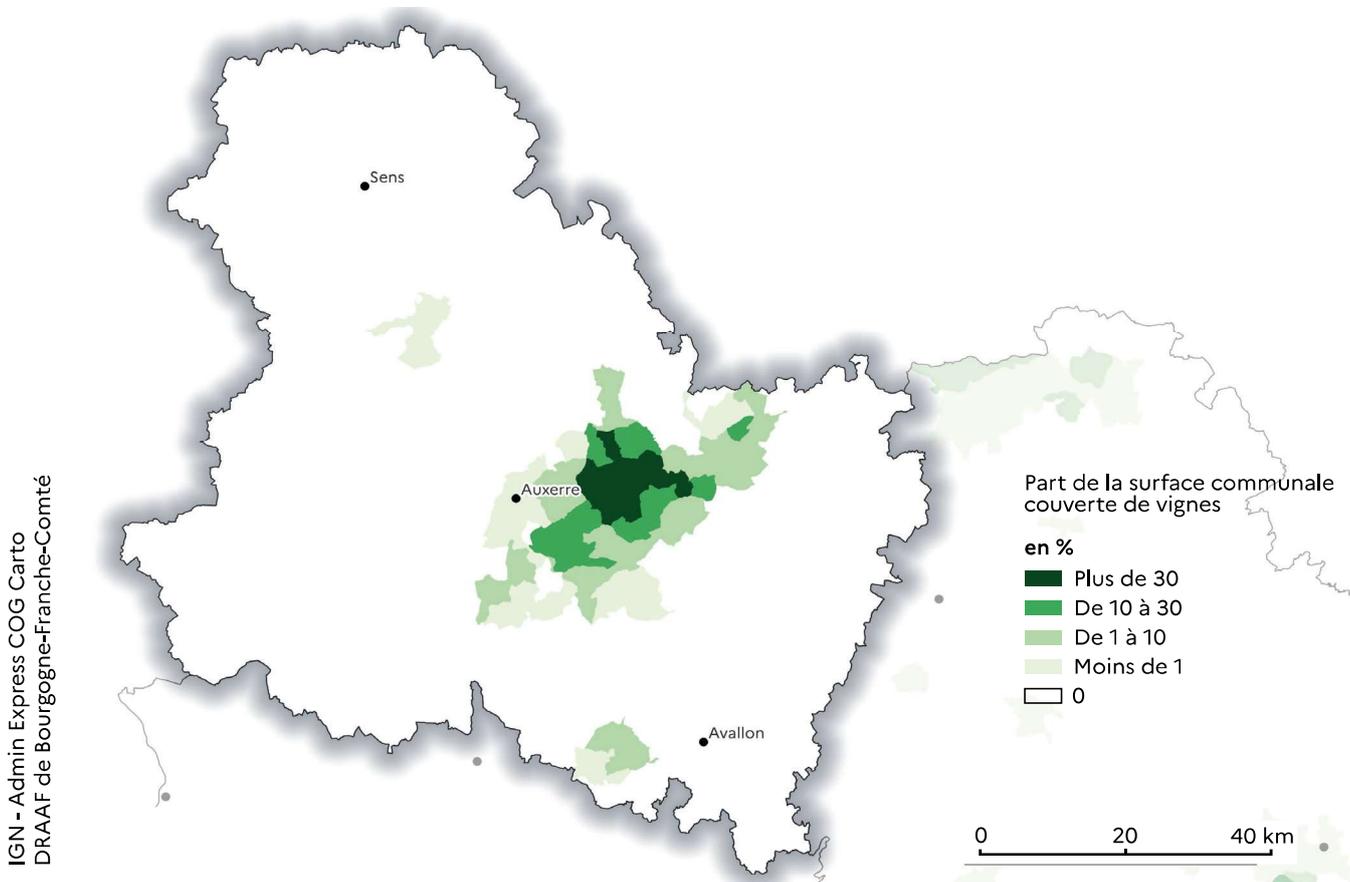
768 établissements
dont 681 exploitations viticoles

974 exploitants et coexploitants

2 444 salariés (12 % du bassin)

2 % de l'emploi total du département

Figure 1. Vignoble de l'Yonne



Source : CVI 2020



Un vignoble majoritairement blanc

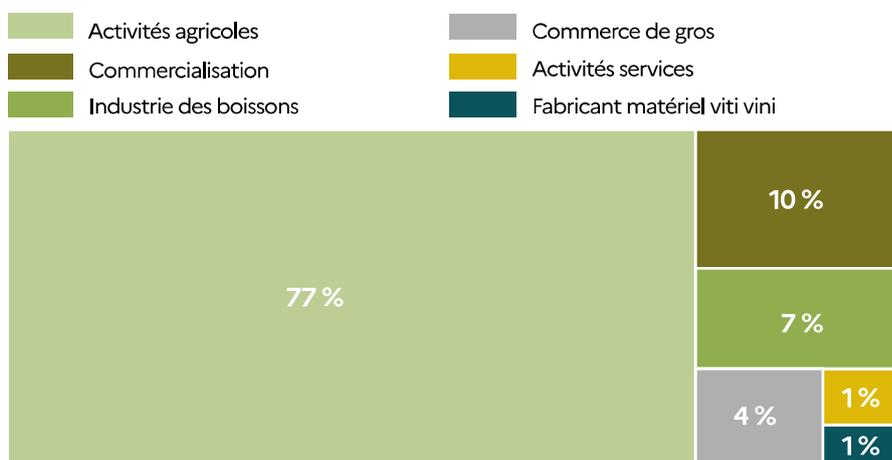
Le vignoble du Chablisien et du grand Auxerrois est le plus septentrional du bassin. Il est couvert majoritairement par des vignes de chardonnay (80 %), qui donnent vie aux vins de Chablis ainsi qu'aux autres AOP blancs tel que les Bourgognes Côtes d'Auxerre, Bourgogne Blancs. Elles sont complétées par les cépages Pinot Noir pour les vins rouges comme l'Irancy et par l'Aligoté ou le Sauvignon pour les vins blancs telle l'appellation Saint-Bris. Au total 682 exploitations cultivent 8 225 ha de vignes quand elles étaient 659 en 2010 pour 7 105 ha. Ce vignoble a enregistré la plus grande augmentation au cours des dix dernières années (+ 16 %) ce qui le place en quatrième position en terme de surface des vignobles du bassin. La taille moyenne des exploitations est de 12 ha, soit les exploitations les plus grandes en moyenne du bassin. Les vins issus de ces vignes sont sous Appellation d'Origine Protégée à plus de 98 %.

Dans ce département, 1 084 ha sont conduits en agriculture biologique soit 13 % des surfaces. En 10 ans, elles ont augmenté de 149 %, soit 650 ha supplémentaires conduits en agriculture biologique. 95 exploitations viticoles sont en AB en 2020 contre 39 en 2010.

Un emploi essentiellement agricole

En complément du secteur agricole, 87 établissements d'autres secteurs sont en appui, en amont ou en aval sur le département pour former la filière viti-vinicole. En tout, 2444

Figure 2 : Répartition de l'emploi de la filière viti-vini dans le vignoble



Source : Insee – Flores 2020

salariés travaillent dans 768 établissements, soit 2 % de l'emploi total du département. L'Yonne est le quatrième territoire d'emploi du bassin BBSJ avec 12% des salariés de la filière.

À elle seule, la viticulture emploie 1 873 salariés, soit 77 % des effectifs salariés de la filière. C'est dans l'Yonne que cette part est la plus importante du bassin. Le vignoble de l'Yonne présente la particularité de détenir des domaines parmi les plus étendus nécessitant une importante main d'œuvre. De grandes structures employeuses sont présentes dans le Chablisien avec plus de 50 salariés comme le domaine Jean Durup à Maligny ou encore le domaine Laroche à Chablis. Plus d'une trentaine d'exploitations comptent plus de dix salariés, 6 % des exploitations emploient 40 % des salariés viticoles.

Les secteurs de la commercialisation des boissons et de l'industrie des boissons emploient respectivement 10 % et 7 % des salariés de la filière départementale. Le com-

merce de gros représente 4 % des emplois de la filière de l'Yonne quand l'emploi dans le domaine des services et du matériel viti-vinicole ne pèse que 1 %.

Le plus gros employeur du département est une coopérative. La Chablisienne emploie près de 100 personnes et ses adhérents exploitent un quart du vignoble. La seconde coopérative est celle des caves Bailly Lapierre qui emploie moitié moins de salariés.

Un cinquième des emplois agricoles du bassin

L'Yonne, forte de sa spécialisation agricole, emploie 22 % des effectifs en viticulture de l'ensemble du bassin. En complément, 3 260 saisonniers interviennent dans les exploitations au cours de l'année, soit 4 % des saisonniers du bassin. Au contraire, la part de ses activités non agricoles est parmi les plus faibles des différents vignobles. Le salariat agricole est en forte progression. L'emploi agricole mute vers un salariat non familial ce qui



Figure 3 : Emploi salarié de la filière

Segment	Nombres de salariés	Part dans le bassin
Activités agricoles	1 873	22 %
Activités non agricoles	571	5 %
Fabrication de matériel viti-vinicole	28	1 %
Commercialisation de matériel viti-vinicole	103	10 %
Industrie des boissons	170	11 %
Commercialisation du vin	235	5 %
<i>Dont commerces de gros et boissons</i>	196	5 %
<i>Dont commerce de détail et boissons</i>	35	7 %
Services	36	6 %
Ensemble de la filière	2 444	12 %

Source : Insee, Flores 2020

suit la tendance générale du Bassin BBSJ. En plus des salariés, la main d'œuvre agricole permanente se compose de 974 exploitants et aides familiaux.

Des exploitants plus jeunes

Près de 30 % des chefs d'exploitations sont des femmes. Ils sont en moyenne les plus jeunes du bassin (en moyenne 48 ans et 6 mois) notamment en raison d'une population féminine plus jeune qu'aïl leurs. Seuls 30 % ont plus de 55 ans.

Plus de la moitié d'entre eux ont un niveau de formation général en dessous du bac ou pas du tout de formation générale. En revanche de 22% ont effectué des études supérieures et même 34% pour les femmes ce qui est similaire à la population viticole du Bassin. Le niveau de formation agricole présente les mêmes caractéristiques, 56% des exploitants ont un niveau en dessous du bac ou sans diplôme, ce qui est semblable à l'ensemble du bassin.

L'origine des exploitations est bien

souvent familiale, puisque seulement 31 % des exploitants se sont installés dans un projet hors cadre familial. Ce chiffre est assez faible comparé au Jura et ses 50 % d'installation hors cadre. Ce sont essentiellement les exploitants de plus de 40 ans qui se sont installés hors du giron familial (34 %) quand les moins de 40 ans ne représentent que 27 %.

Un avenir familial

L'avenir des exploitations détenues par des viticulteurs de plus 60 ans est clairement établi pour les 3 prochaines années. Près de 40 % des exploitants resteront en place et pour 42 %, un membre de la famille assurera la continuité. Seules 3 % des exploitations seront reprises par un membre extérieur à la famille ou un exploitant déjà en place (agrandissement). Cet avenir familial est très marqué par rapport aux autres vignobles. Seules 15 % des exploitations restent dans l'incertitude contre un cinquième des exploitations du bassin.

Figure 4 : Principales caractéristiques des exploitants agricoles

	Yonne	Bassin
Exploitants	974	7 011
part de femmes	28 %	25 %
part des moins de 40 ans	24 %	22 %
part des plus de 55 ans	30 %	35 %
part des hors cadre familial	31 %	31 %

Source : Agreste, Recensement agricole 2020



Une forte dynamique à l'export

D'après les chiffres des douanes, en 2020, les entreprises de l'Yonne ont réalisé 6 % du volume total des vins exportés depuis le bassin, qu'ils en soient issus ou non. Toutefois, rapporté à la production du vignoble, l'Yonne a vendu 36 % de sa production à l'étranger en 2020, ce qui en fait le premier vignoble du bassin en terme d'export. 27 % (hors AOP Régionale) des exportations de vins produits sur le bassin sont issues de ce vignoble. Elles sont portées essentiellement par le Chablis qui est très présent sur les marchés à l'étranger. Les principales destinations des exports des vins de l'Yonne sont hors UE. La Grande Bretagne concentre à elle seule 25 % des exports en volumes et 19 % en valeur. La deuxième destination est les États-Unis qui comptent pour 17 % des volumes de vins mais 18 % en valeur. Le Canada complète ce podium avec 10 % des volumes et 7 % des valeurs. Le marché communautaire pèse dans son ensemble pour 22 % des volumes et 18 % des valeurs. Les partenaires principaux sont la Belgique et la Suède. Les vins de l'Yonne s'exportent aux quatre coins du monde comme au Japon (7 %), en Australie, Hong Kong ou Singapour avec 1 % chacun.

Un peu d'histoire...

Le vignoble de l'Yonne est le plus septentrional des vignobles de Bourgogne. Si l'on en trouve la trace dès l'époque gallo-romaine, le développement du Chablis se fait essentiellement sous l'impulsion des moines cisterciens de l'abbaye de Pontigny, seconde fille de Cîteaux. Ils s'attelleront à son développement dès le XIIe siècle. Il y a plus de cent ans, le vignoble de l'Yonne fournissait les deux-tiers des vins de Bourgogne qui inondaient la région parisienne. Le vignoble couvrait environ 40 000 hectares. L'invasion de phylloxeras, minuscules pucerons originaires d'Amérique du nord, a décimé le vignoble dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Les replantations sur porte-greffes résistant aux attaques du parasite n'ont été effectuées que dans les terroirs les plus favorables qui correspondent aux vignobles actuels couvrant moins de 20 % de la surface historique du vignoble. L'encépagement, qui comportait une trentaine de variétés, n'est composé aujourd'hui que des plus fins comme le Chardonnay et le Pinot noir. En dehors de ces cépages traditionnels à la Bourgogne, l'Yonne a su conserver d'autres cépages comme le César dans le vignoble de l'Irancy ou encore le Tressot qui tend toutefois à disparaître.